

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 35 (1943)
Heft: 4

Rubrik: Mouvement ouvrier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Où la Caisse d'épargne postale a été instituée, l'épargne a pris un développement extraordinaire. Notamment, c'est par elle — et là gît la signification économique essentielle de la Caisse d'épargne postale — qu'ont été gagnés à l'esprit d'économie les gens des classes modestes et la jeunesse. Ce serait faire preuve de courte vue que de négliger un tel moyen, qui est appelé, dans notre pays également, à combler efficacement une importante lacune dans le domaine de l'épargne. »

C'est pour cette fin et dans cet esprit que nous militons en faveur de la Caisse d'épargne postale suisse — caisse d'épargne populaire!

Berne, décembre 1942.

Comité directeur de la S.S.F.P.

Mouvement ouvrier.

Fédération des cheminots (S.E.V.).

La S.E.V. publie son rapport annuel pour 1942, une forte brochure de 330 pages, qui donne un aperçu complet de son activité pour l'année écoulée. La préface est consacrée à la situation internationale, au rôle de la Suisse dans la lutte des puissances mondiales et aux tâches qui incombent aux organisations syndicales dans la lutte pour la réalisation du progrès social après la guerre. Le comité directeur de la S.E.V. souligne que le secret du succès de l'action syndicale réside en premier lieu dans la force de chaque fédération, mais l'ampleur des problèmes à résoudre dans un proche avenir dépasse les forces de la plus puissante des fédérations ouvrières. L'union des forces de toutes les fédérations est nécessaire au sein des organisations centrales actuelles: l'Union syndicale suisse et l'Union fédérative.

Un travail fructueux a été accompli à la division syndicale. Au cours de l'année, le secrétariat à, entre autres, été appelé à examiner maintes affaires importantes de portée générale, notamment en ce qui concerne les allocations de renchérissement au personnel de la Confédération et à celui des compagnies privées. Les résultats acquis furent appréciables. Parallèlement à cette action, des efforts en faveur d'une appréciation équitable de l'indice du coût de la vie ont été poursuivis. Là aussi, la fédération a obtenu des résultats dont l'importance est incontestable pour la future politique des salaires. L'action parlementaire concernant l'article constitutionnel pour la réglementation des transports, la catastrophe de Kiesen et de Daucher, qui ont particulièrement mis le service d'assistance judiciaire à contribution, relèvent, entre autres, du chapitre «travaux extraordinaires». Les effectifs de la S.E.V. ont augmenté de 1359 membres.

L'impression d'ensemble que donne ce rapport au sujet de l'activité et des résultats obtenus par la S.E.V. au cours de l'année 1942 est des meilleurs, comme tous ceux qui l'ont précédé. En parcourant les pages de ce rapport, on comprend toujours mieux la confiance que les cheminots mettent en leur fédération. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'elle soit parmi les fédérations affiliées à l'Union syndicale suisse l'une de celles qui comptent le plus fort pourcentage d'organisés. Toutes les catégories du personnel des cheminots du haut en bas de l'échelle y sont représentées.

Fédération du personnel des services publics (V.P.O.D.).

La Fédération du personnel des services publics a été en mesure d'augmenter ses effectifs d'une façon réjouissante. Ils atteindront sans doute 20,000 membres lorsque le congrès fédératif se réunira en juin prochain à Lugano. Le renchérissement du coût de la vie a fait comprendre à bien des collègues la valeur d'une forte organisation. Les fonctionnaires et les hommes de confiance de la fédération peuvent être contents des beaux succès remportés grâce à la fidélité des membres à l'organisation syndicale. «Les années qui viennent avec les luttes politiques et sociales», dit le rapport, «exigent plus que jamais un renforcement du mouvement ouvrier.»

A la fin de 1941, la V.P.O.D. comptait 18,159 membres. Ensuite des décès et des démissions statutaires, ce chiffre était tombé à 17,989 à la fin du 1^{er} trimestre. Les effectifs de la fédération étaient à ce moment-là de 2000 inférieurs à ceux enregistrés 6 ans auparavant (20,010 membres en 1936). Fait intéressant: la forte augmentation des effectifs au cours des années 1942 et 1943 a eu pour corollaire un accroissement du nombre des sections du fait que le recrutement a pu se faire dans des régions jusqu'alors fermées à la fédération. Cette dernière a développé une activité intense en vue de compenser le renchérissement du coût de la vie pour ses membres. La réserve observée en ce qui concerne l'adaptation des salaires au cours des premières années de guerre a été abandonnée en 1942. Le rapport constate que la nouvelle réglementation des traitements et salaires du personnel fédéral a notablement contribué à cet état de choses. Presque partout, il a été possible d'obtenir en 1942 des allocations mensuelles de renchérissement.

Une belle activité fut déployée également dans l'œuvre d'éducation ouvrière et d'excellentes relations furent entretenues avec l'Union syndicale suisse et l'Union fédérative du personnel de la Confédération.

Education ouvrière.

Mlle Alice Descœudres nous rend attentifs à l'ouvrage de M. F.-Jean Begert, directeur de la Colonie de vacances «Auf dem Bühl»* dans l'Emmental, où il a réussi, avec grand succès, à mettre en pratique ses idées éducatrices. L'ouvrage «Auf dem Bühl» n'a malheureusement pas été traduit en français jusqu'ici, mais ce compte rendu donne un aperçu général sur cet expériment qui est d'un grand intérêt pour les éducateurs.

Il n'est pas un maître, qu'il ait affaire à des enfants normaux, difficiles ou arriérés, qui ne trouve dans ce livre de multitudes occasions d'enrichir son enseignement, tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue social et moral, et une source d'inspirations, justement de celles qui font besoin aujourd'hui pour sortir le monde de sa médiocrité et l'homme de son égoïsme.

Au début de sa préface, J. Begert affirme qu'il sommeille dans les peuples des milliers de forces créatrices — ce que notre grand Pestalozzi nous a déjà affirmé — et qu'il ne manque que la baguette pour les faire éclore. C'est ce qu'il ait essayé de réaliser dans sa colonie de vacances, «Auf dem Bühl», et ce à quoi il a réussi magnifiquement, si l'on en croit ceux qui l'ont vu à l'œuvre, et qui le nomment «un second Pestalozzi».

* Fritz-Jean Begert. *Gruppengestaltung und Gemeinschaftsleben, pädagogische Versuche*. «Editions Oprecht», Zurich.